

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 79810140.8

51 Int. Cl.<sup>3</sup>: **D 06 F 75/30**  
**D 06 F 87/00**

22 Date de dépôt: 31.10.79

30 Priorité: 21.12.78 CH 13029/78

43 Date de publication de la demande:  
09.07.80 Bulletin 80/14

84 Etats Contractants Désignés:  
BE CH DE FR GB IT LU NL

71 Demandeur: **TERSON**  
25a, Rue du Chablais  
F-74103 Annemasse(FR)

71 Demandeur: **Terraillon, Marc**  
Résidence du Parc  
F-74240 Gaillard(FR)

72 Inventeur: **Mazzucco, Daniel**  
3, Rue de l'Ecole Maternelle  
F-74000 Annemasse(FR)

74 Mandataire: **Kirker, Gaylord E. et al,**  
c/o **KIRKER & CIE** 14, Rue du Mont-Blanc Case postale  
872  
CH-1211 Genève 1(CH)

54 **Appareil à défroisser les tissus.**

57 Il comporte une poignée (1) et un corps (2) contenant de l'eau (4) chauffée par des électrodes (5) reliées au contacteur (7). Lorsque la fiche de courant est logée dans la cavité (8) traversant le trou (22) de l'extrémité (21) de la poignée (1), la dite fiche fixe la dite extrémité (21) de telle manière que l'on ne puisse pas pivoter la poignée (1) autour de l'extrémité (17). Ce pivotement permettrait de libérer l'ouverture de remplissage (16) en décoincant le doigt de verrouillage (19) de la partie de retenue (18) de l'extrémité (17) bouchant la dite ouverture de remplissage. Ainsi on ne peut remplir le réservoir (3) sans enlever la fiche de courant.

Une bille d'obturation (13) logée dans une chambre (24) empêche le remplissage du réservoir (3) à travers les orifices de vapeur (11).

La partie du corps (2) située en dessous de la poignée (1) comporte des silets de refroidissement (25).

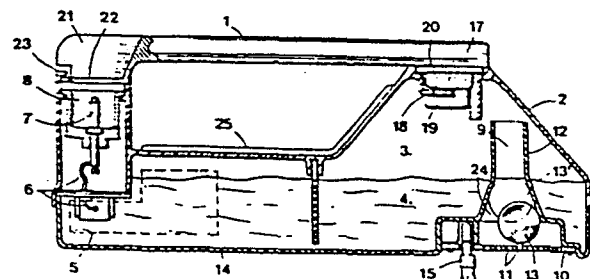


FIG. 1

- 1 -

Terson, Annemasse, et Marc Terraillon, Gaillard

Appareil à défroisser les tissus

=====

La présente invention concerne un appareil à défroisser les tissus.

Un appareil usuel à défroisser les tissus se compose d'un corps et d'une poignée fixée sur ce corps  
5 permettant de tenir et de faire passer le dit appareil sur les tissus à défroisser. Le corps forme un réservoir d'eau mise sous tension et chauffée ainsi à l'aide de deux électrodes, la dite eau étant introduite au moyen d'une ouverture pratiquée dans le dit corps. Ce dernier  
10 comporte en outre une surface plane, laquelle est munie d'une part d'orifices permettant la diffusion de la valeur de l'eau chauffée et d'autre part d'une brosse transversale. Ainsi, par la conjonction de l'action de la brosse et de la vapeur diffusée, les tissus peuvent  
15 être défroissés.

Ces appareils présentent néanmoins de tels inconvénients qu'ils peuvent devenir dangereux pour l'homme. En effet, l'utilisateur peut sans autre remplir l'appareil d'eau par l'ouverture pratiquée à cet effet  
20 alors que l'appareil reste branché sur le réseau. L'eau étant sous tension, l'utilisateur risque l'électrocution au moment du remplissage.

L'invention propose par un dispositif de sécurité adéquat de supprimer cet inconvénient en empêchant le remplissage de l'appareil lorsque celui-ci est sous tension et de présenter un appareil à défroisser amélioré par rapport à ceux existants.

En effet, l'invention a pour objet un appareil à défroisser les tissus, comprenant un corps formant réservoir d'eau et muni d'une poignée et d'une brosse transversale, des moyens de chauffage électrique de l'eau dans ce corps, des orifices pour la sortie de la vapeur ainsi produite et que l'on projette sur le tissu à défroisser. L'appareil est agencé de manière à présenter à l'une de ses extrémités des moyens de fixation de cette poignée sur le corps et des moyens d'obturation de l'ouverture de remplissage du corps et à son autre extrémité, des moyens de fixation au corps de l'appareil et une ouverture d'accès, située en face d'une cavité contenant la prise d'amenée de courant aux moyens de chauffage électrique, pour le passage d'une fiche électrique destinée à coopérer avec la prise, cette fiche empêchant l'enlèvement de la poignée tant qu'elle coopère avec la prise.

Les figures suivantes données à titre d'exemples représentent les formes d'exécution de l'appareil suivant l'invention.

La fig. 1 représente l'appareil en coupe partielle,

la fig. 2 représente une vue de dessus de l'appareil.

Les fig. 1 et 2 illustrent l'appareil à défroisser les tissus selon l'invention. Il se compose d'une poignée 1 et d'un corps 2 formant un réservoir 3 contenant de l'eau 4. L'eau mise sous tension est chauffée à l'aide des électrodes 5 reliées par les fils 6 aux contacteurs 7 logés dans une cavité 8 formant une prise permettant de recevoir la fiche (non représentée sur les fig. 1 et 2) pour brancher l'appareil au réseau.

L'eau 4 dégage de la vapeur et celle-ci est diffusée vers l'extérieur par un conduit 9 au travers d'une plaque 10 munie d'orifices de sortie 11. Le conduit 9 formé de la paroi 12 s'élargit vers la sortie pour recevoir la plaque 10 et forme ainsi une chambre 24 en contact avec le réservoir 3 par le dit conduit 9. Le dit conduit 9 et la dite chambre 24 sont agencés de telle manière que l'eau ne puisse les atteindre lorsque l'appareil à défroisser les tissus se trouve en position de travail comme le montre la fig. 1. Une bille 13 logée dans cette chambre 24 est retenue par la plaque 10 de manière à former une soupape de sécurité comme nous le verrons plus loin. La plaque 10 forme le prolongement de la face 14 du corps 2 de l'appareil. En outre, une brosse transversale 15 15 émergente est située sur cette face 14.

Le but de l'invention est d'empêcher de remplir le réservoir 3 pendant que l'appareil est branché. Pour cela on a fait coïncider l'ouverture de remplissage 16 avec l'extrémité 17 de la poignée 1, la dite poignée pouvant pivoter autour de son extrémité 16 comme le montre la fig. 2. Lorsque la poignée se trouve en position fermée comme le montre la fig. 1, la partie 18 de l'ouverture de remplissage 16 se trouve coincée entre un doigt de verrouillage 19 et une partie circulaire 20 formant le bouchon de l'ouverture de remplissage 16. La partie 18 formant l'élément de retenue de l'extrémité 17 de la poignée 1 ne représente qu'une partie de la surface circulaire du fond de l'ouverture de remplissage 16 de telle manière que lorsque la poignée 1 pivote dans le sens de la flèche comme le montre la fig. 2, autour de son extrémité 17, celle-ci se trouve libérée, débouchant l'ouverture de remplissage 16.

Pour ce faire, il faut que l'extrémité 21 de la poignée 1 puisse se déplacer. Ceci n'est possible que si la fiche logée dans la cavité 8 a été préalablement enlevée, libérant ainsi l'extrémité 21. L'extrémité 21 est agencée de manière à comporter une ouverture 22

laissant passer la fiche se logeant dans la cavité 8. Cette fiche dépassant la dite cavité 8 retient ainsi fixement l'extrémité 21 de la poignée 1 se trouvant alors dans la position de la fig. 1. De plus, une butée  
5 23 avec un rebord en contact avec l'extrémité 21 de la poignée 1 permet de limiter le mouvement vertical et pivotant de la dite poignée 1, fixant ainsi solidement l'extrémité 21 de la dite poignée lorsque la fiche est mise.

10 On constate donc que la poignée 1 a été conçue de manière à libérer l'ouverture de remplissage 16 seulement si la fiche logée dans la cavité 8 formant prise de courant a été préalablement enlevée, permettant ainsi à la poignée 1 de pivoter.

15 Un autre dispositif de sécurité a été incorporé dans l'appareil à défroisser les tissus. En effet, la bille 13 logée dans la chambre 24 empêche, lorsqu'elle se déplace en 13', de remplir le réservoir par le conduit 9, le déplacement en 13' de la bille étant automatique lorsque l'appareil est retourné de manière à être  
20 rempli par les orifices de sortie 11 de la plaque 10.

D'autre part, des ailettes de refroidissement 25 ont été incorporées au corps 2 de l'appareil. Ces ailettes de refroidissement 25 permettent à l'utilisateur d'éviter de se brûler lorsque sa main vient en contact avec le corps 2 de l'appareil contenant l'eau  
25 chauffée par les électrodes 5.

Ainsi, l'appareil à défroisser les tissus de l'invention, tout en étant d'un usage simple, présente  
30 des conditions de sécurité nettement améliorées par rapport aux appareils antérieurs.

REVENDEICATIONS

1. Appareil à défroisser les tissus, comprenant un corps formant réservoir d'eau et muni d'une poignée et d'une brosse transversale, des moyens de chauffage électrique de l'eau dans ce corps, des orifices pour la  
5 sortie de la vapeur ainsi produite et que l'on projette sur le tissu à défroisser, caractérisé en ce que la poignée présente à l'une de ses extrémités des moyens de fixation de cette poignée sur le corps et des moyens d'obturation de l'ouverture de remplissage du corps et,  
10 à son autre extrémité, des moyens de fixation au corps de l'appareil et une ouverture d'accès située en face d'une cavité contenant la prise d'amenée de courant aux moyens de chauffage électrique, pour le passage d'une fiche électrique destinée à coopérer avec la prise,  
15 cette fiche empêchant l'enlèvement de la poignée tant qu'elle coopère avec la prise.

2. Appareil selon la revendication 1, caractérisé en ce que les orifices de sortie de la vapeur sont pratiqués dans une partie formant une paroi d'une cham-  
20 bre ouverte vers le réservoir et comportant une partie formant siège pour une balle d'obturation de la chambre lorsque l'appareil est tenu dans une position où l'utilisateur pourrait essayer de remplir le réservoir à travers ces orifices.

25 3. Appareil selon la revendication 1, caractérisé en ce que la partie du corps située en dessous de la poignée comporte des ailettes de refroidissement.

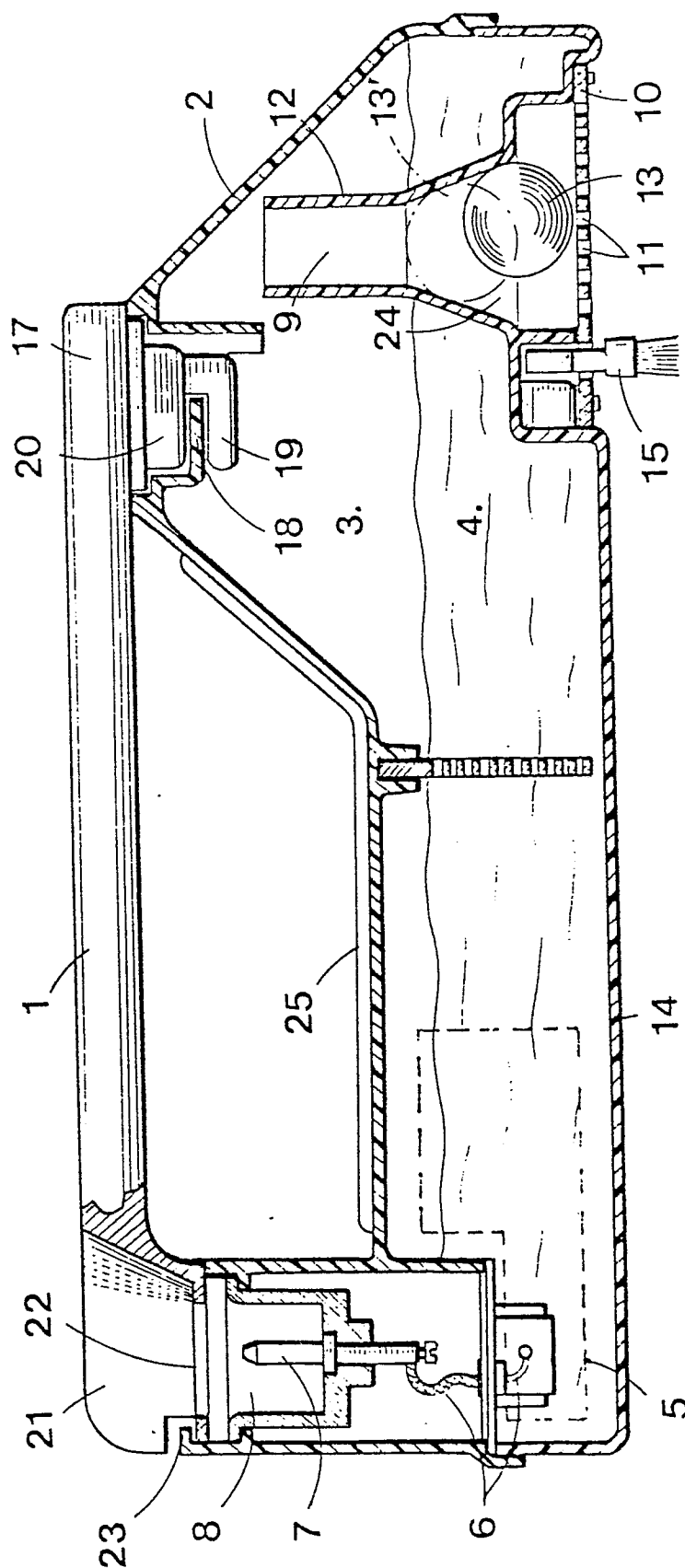


FIG. 1

2/2

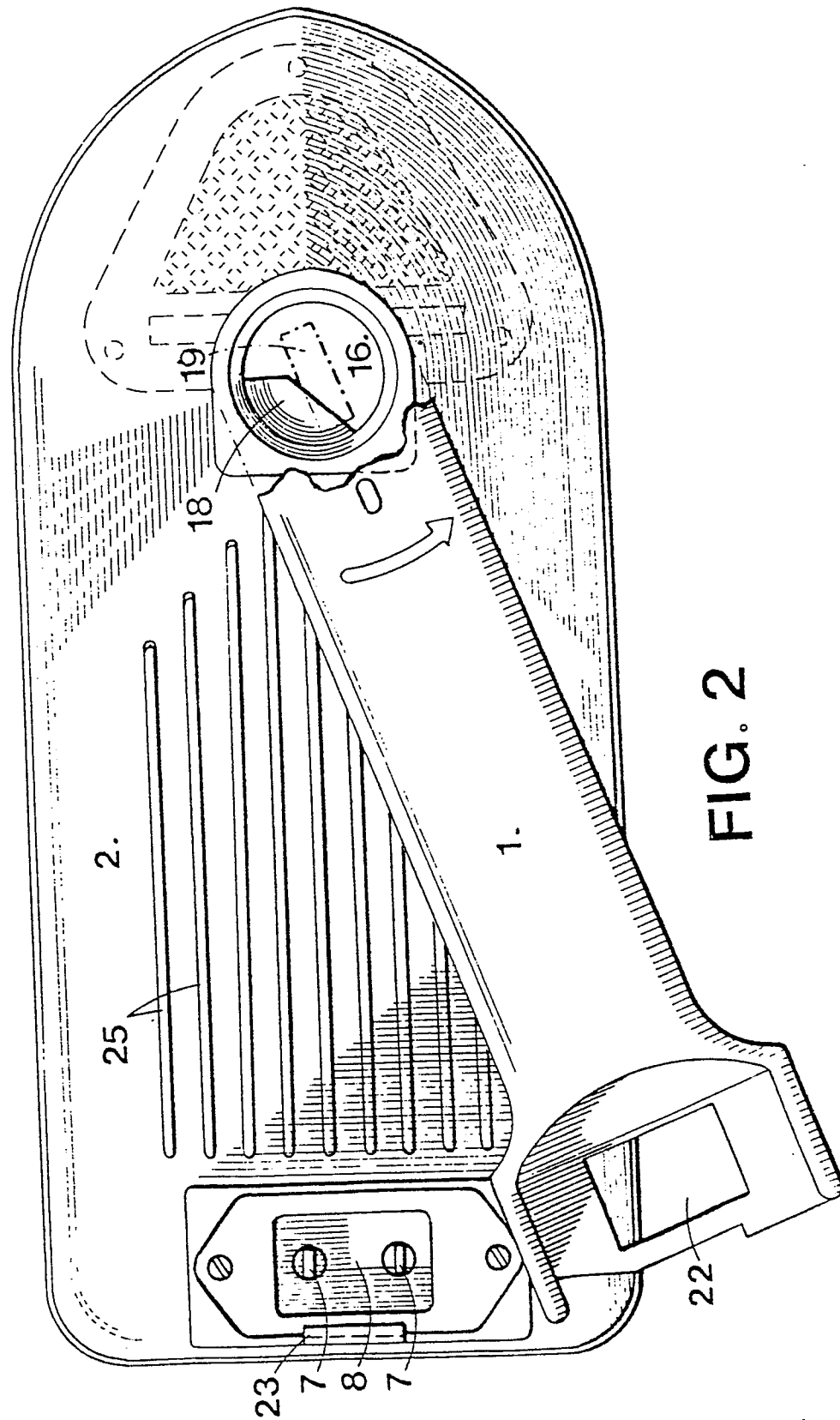


FIG. 2





Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

0013256

Numéro de la demande

EP 79 81 0140

| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS                                                                           |                                                                                                |                                                 | CLASSEMENT DE LA<br>DEMANDE (Int. Cl. <sup>1</sup> )                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Catégorie                                                                                                       | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes                | Revendication concernée                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | <u>GB - A - 1 315 083</u> (CHENG KA ON)<br>* Revendications; figures *                         | 1                                               | D 06 : 75/50<br>67/00                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|                                                                                                                 | --                                                                                             |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | <u>US - A - 1 927 316</u> (KATZMAN)<br>* Page 3, lignes 19-70;<br>figures *                    | 1                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | --                                                                                             |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | <u>DE - C - 573 813</u> (WEISS)<br>* Revendications; figures *                                 | 1                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | --                                                                                             |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | <u>FR - A - 2 024 201</u> (DEVILBISS)<br>* Page 6, lignes 1-37 *                               | 1                                               | D 06 :<br>F 24 F<br>H 05 B                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                 | --                                                                                             |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | <u>US - A - 2 384 644</u> (SCHREYER)<br>* Page 1, colonne de gauche,<br>lignes 1-15; figures * | 3                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | --                                                                                             |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| A                                                                                                               | <u>GB - A - 1 338 108</u> (DOYEL)<br>* Page 4, lignes 34-56; page 5,<br>lignes 3-115 *         | 1                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | --                                                                                             |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| A                                                                                                               | <u>US - A - 3 646 317</u> (OSROW)<br>* Colonne 6, lignes 15-17, 32-35;<br>figures *            | 1                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | --                                                                                             |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| A                                                                                                               | <u>US - A - 3 755 649</u> (OSROW)<br>* Figures *                                               | 1                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 | --                                                                                             |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications |                                                                                                |                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|                                                                                                                 |                                                                                                |                                                 | DOMAINES TECHNIQUES<br>RECHERCHES (Int. Cl. <sup>1</sup> )                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                                                                 |                                                                                                |                                                 | CATEGORIE DES<br>DOCUMENTS CITES                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                                                                                                                 |                                                                                                |                                                 | X: particulièrement pertinent<br>A: arrière-plan technologique<br>O: divulgation non-écrite<br>P: document intercalaire<br>T: théorie ou principe à la base<br>de l'invention<br>E: demande faisant interférence<br>D: document cité dans<br>la demande<br>L: document cité pour d'autres<br>raisons |
|                                                                                                                 |                                                                                                |                                                 | &: membre de la même famille,<br>document correspondant                                                                                                                                                                                                                                              |
| Lieu de la recherche<br>La Haye                                                                                 |                                                                                                | Date d'achèvement de la recherche<br>13-03-1980 | Examineur<br>D'HULSTER                                                                                                                                                                                                                                                                               |

| DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS |                                                                                           |                         | CLASSEMENT DE LA<br>DEMANDE (Int. Cl. <sup>3</sup> )       |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------------------------------------------|
| Catégorie                             | Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes           | Revendication concernée |                                                            |
| A                                     | <p><u>US - A - 3 579 262</u> (PEEPS)</p> <p>* Revendications; figures 8,9 *</p> <p>--</p> | 1                       |                                                            |
| A                                     | <p><u>FR - A - 1 017 946</u> (MOURE)</p> <p>* Résumé point 1 *</p> <p>----</p>            | 1                       |                                                            |
|                                       |                                                                                           |                         | DOMAINES TECHNIQUES<br>RECHERCHES (Int. Cl. <sup>3</sup> ) |
|                                       |                                                                                           |                         |                                                            |
|                                       |                                                                                           |                         |                                                            |